N°237 du mercredi 13 janvier 2021 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette en Yvelines

LES MUREAUX

Une cinquantaine de personnes surprises dans une chicha en plein couvre-feu

Faits divers page 10

Coronavirus : les premiers vaccins arrivent au compte-goutte en vallée de Seine

Dossier page 2

Le 7 janvier à Poissy, le centre de vaccination Chez Mauricette a été inauguré. Ce jour-là, 25 soignants de plus de 50 ans se sont fait vacciner.

Actu page 5

MANTES-LA-JOLIE

M'Hamed Rabiti, ancien imam et « *pilier* » de la communauté musulmane, est décédé

TRIEL-SUR-SEINE
Pour écouler ses pommes de terre, un producteur nordiste sillonne la région Page 4

POISSY
Quatre-cents logements réhabilités, les habitants plutôt satisfaits Page 7

EVECQUEMONT
Pour ne pas s'affaisser, l'église doit être rénovée Page 8

VILLENNES-SUR-SEINE
Sortie de terre, l'Amap recherche ses derniers adhérents Page 9

POISSY
Le meurtrier de La Coudraie arrêté dans sa cavale Page 10

CYCLISME
Paris-Nice : La deuxième étape s'élancera de Oinville-sur-Montcient Page 12

VALLEE DE SEINE
Bookface et création de livres pop-up au programme de La nuit de la lecture Page 14

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une épicerie sociale et solidaire espérée pour le printemps

Actu page 9

Actu page 4

LES MUREAUX

Marlène Schiappa et Sarah El Haïry à la rencontre des jeunes engagés dans la cité

Actu page 6

MANTES-LA-VILLE

Ouverture d'E.Leclerc : les clients nombreux, les places de parking convoitées

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

Coronavirus : les premiers vaccins arrivent au compte-goutte en vallée de Seine

Le 7 janvier à Poissy, le centre de vaccination Chez Mauricette a été inauguré. Ce jour-là, 25 soignants de plus de 50 ans se sont fait vacciner.

CELINE CRESPIN

« *C'est une chance, c'est un privilège.* » Le médecin généraliste pisciacais, Christian Lehmann, n'a pas caché son émotion lors de sa vaccination contre le Covid-19, jeudi 7 janvier. Ce jour-là, au centre de diffusion artistique, un centre de vaccination a ouvert ses portes à Poissy. Baptisé Chez Mauricette en référence à la première personne vaccinée le 27 décembre dernier à Sevran (Seine-Saint-Denis), il a permis, lors de son inauguration, la vaccination de 25 personnes de plus de 50 ans, toutes issues du personnel soignant. Ces dernières font partie des personnes prioritaires dans le calendrier vaccinal déployé de manière progressive sur le territoire français. Beaucoup d'entre elles dénoncent néanmoins la lenteur de la mise en application de la stratégie de vaccination.

« *L'OMS (Organisation mondiale de la santé, Ndlr) demande à l'Europe d'accélérer son programme de vaccination. On peut donc s'étonner que depuis que les vaccins sont arrivés en France, l'organisation de la campagne de vaccination* […] *ne soit pas complètement optimisée et organisée au préalable. C'est en train de s'organiser mais c'est petite vitesse et grande lenteur* », dénonce Bernard Landais, secrétaire syndical de Force Ouvrière (FO) à l'hôpital François Quesnay, basé à Mantes-la-Jolie, en précisant toutefois qu'au vu de ses connaissances médicales et de son vécu depuis le mois de mars dernier, il lui paraît logique « *de protéger [en priorité] les personnes les plus sensibles et les personnes qui sont en capacité de s'occuper de ces personnes sensibles* ».

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon le site service-public.fr, la vaccination pour « *les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile [sera permise] à partir du 18 janvier 2021* ».

« *À Mantes-la-Jolie, [la campagne de vaccination] commence lundi pour les professionnels de santé* », répond la directrice de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, Marion Cinalli. Outre les soignants de plus de 50 ans, le ministère des solidarités et de la santé indique sur son site internet, solidarite-sante.gouv.fr, que les personnes âgées résidant en Ehpad et le personnel soignant présentant des facteurs de risques de développer des formes sévères de la maladie, font également parties des publics prioritaires.

« C'est un privilège »

Le maire de Poissy, Karl Olive (DVD), ne cache cependant pas son envie de voir la vaccination s'élargir à l'ensemble des soignants travaillant notamment avec les personnes âgées. « *Je pense qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation mais j'aimerais que la Haute autorité de santé puisse être un peu plus flexible* », déclare-t-il en prenant pour exemple la résidence pour personnes âgées des Ursulines, implantée en ville. « *On a sept personnes qui y travaillent, deux ont plus de 50 ans et le reste a moins de 50 ans. Les deux de plus de 50 ans peuvent se faire vacciner, les cinq autres ne le peuvent pas. Je ne comprends pas bien où est la cohérence alors que ces mêmes personnes sont toujours en prise directe avec les populations les plus fragiles* », précise-t-il en ajoutant qu'il souhaite également que la stratégie vaccinale « *puisse monter en cadence* ».

Affirmant disposer d' « *autour de 5 000 doses qui arrivent par semaine* » pour l'ensemble du département, Marion Cinalli souhaite le rassurer. « *C'est une montée en charge qui est progressive* » affirme-t-elle, en rappelant que les quatre centres de vaccination yvelinois se situent actuellement à Versailles, Poissy, Rambouillet et Mantes-la-Jolie. Hormis celui de Poissy, les trois autres sont « *adossés à des hôpitaux* ». Par ailleurs, Marion Cinalli déclare que « *d'ici la fin du mois de janvier, on aura fait tous [les résidents volontaires de] nos Ehpad (Sartrouville, Plaisir, Versailles et Louveciennes, Ndlr)* » en précisant que « *nos Ehpad aujourd'hui c'est [environ] 9 000 résidents* […] ».

Ses propos optimistes, concernant le déploiement de la stratégie vaccinale, se retrouvent également dans les paroles d'Isabelle Leclerc, la directrice générale du groupement hospitalier du territoire (GHT) du Nord des Yvelines. « *Nous sommes en phase d'accélération*, déclare-t-elle. *Les personnes âgées vont commencer la semaine prochaine également.* » Selon le site service-public.fr, la vaccination pour « *les personnes âgées de 75 ans et plus, vivant à domicile, [sera permise] à partir du 18 janvier 2021* ».

« Petite vitesse et grande lenteur »

Du fait de l'augmentation progressive du nombre de personnes pouvant se faire vacciner, Marion Cinalli assure déjà commencer à travailler sur les futurs lieux pouvant accueillir un centre de vaccination. « *On est en train de travailler avec les maires pour ouvrir d'autres centres de vaccination qui vont mailler le territoire pour la population générale de plus de 75 ans*, assure-t-elle le 7 janvier. *Je ne peux pas vous dire encore combien il y en aura, une dizaine je pense.* »

Dans une lettre adressée le 8 janvier au sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Gérard Derouin, l'édile limayen, Éric Roulot (PCF), a fait savoir sa volonté d'ouvrir un centre de vaccination dans sa commune. « *Nous disposons des structures permettant l'accueil des administrés dans les meilleures conditions et avons les compétences nécessaires en matière de logistique* », écrit-il.

En attendant, les opérations de dépistage du Covid-19 se poursuivent. Ainsi, en parallèle de Chez Mauricette qui est ouvert du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h, sur rendez-vous, le centre de diffusion artistique continue d'accueillir le Covidrome pour dépister les malades du coronavirus. La commune de Poissy n'est cependant pas la seule à continuer de telles opérations. En effet, à titre d'exemple, des tests antigéniques seront gratuitement réalisés le 14 janvier prochain, de 9 h à 13 h, dans la salle du conseil municipal d'Épône dans la limite de 160 tests. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

En parallèle du centre de vaccination Chez Mauricette, le centre de diffusion artistique continue d'accueillir le Covidrome pour dépister les malades du coronavirus.

Les soignants questionnés sur le vaccin par les habitants

« *Il faut convaincre les gens, leur expliquer et leur montrer le bien fondé d'un système qui est assez vieux.* » Le 7 janvier, Chez Mauricette, Christian Simonet, un infirmier libéral à Trappes ayant participé à la vaccination de ses confrères à Poissy après s'être lui même fait vacciner deux jours plus tôt, n'est pas le seul à évoquer la crainte de la population à l'égard du vaccin.

« *Mais docteur, un vaccin d'ordinaire, on met huit à neuf ans pour le faire et là il a été fait en un an. Est-ce-que ce n'est pas trop brutal ?* », rapporte par exemple le médecin généraliste pisciacais Christian Lehmann des interrogations soulevées par ses patients. « *La planète toute entière est à l'arrêt depuis des mois et ce que vous voyez avec ce vaccin c'est ce que peut faire le génie humain quand les gens travaillent ensemble* », affirme-t-il leur répondre en rappelant néanmoins qu'il est vrai que les scientifiques se sont parfois « *affrontés durement* » pour la création du vaccin.

« *Les personnes veulent comprendre le mécanisme* », déclare quant à lui le médecin généraliste et hospitalier, responsable du département de santé publique et du service de vaccination dans les Yvelines, situé au centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux (Chimm), Benoît Coudert.

Des craintes existent cependant également chez certains soignants comme le suggère Isabelle Leclerc du groupement hospitalier du territoire (GHT) du Nord des Yvelines. « *Nous allons continuer à expliquer dans les différents services des trois hôpitaux les bienfaits de ce vaccin et d'essayer de lever les réticences qui peuvent exister au sein des personnels soignants, comme elles existent dans la population générale* », indique-t-elle.

« *C'est une décision qui doit se prendre individuellement. On ne doit pas tenter d'influencer les personnes pour ou contre la vaccination* », rétorque le secrétaire syndical FO à l'hôpital François Quesnay, Bernard Landais, en précisant néanmoins que « *l'administration [hospitalière], en tant que responsable de la santé des salariés est en devoir de mettre en place les mesures de prévention [telle que la vaccination pour les volontaires du personnel hospitalier]* ».

2 650 collaborateurs #Engagés pour l'avenir de nos territoires

Sepur Engagés pour l'avenir de nos territoires

LES MUREAUX

Marlène Schiappa et Sarah El Haïry à la rencontre des jeunes engagés dans la cité

En visite, mardi 5 janvier, les deux membres du gouvernement ont échangé avec des jeunes en contrat de service civique. Tous étrangers de la commune, ils ont mis à mal les clichés qu'ils avaient avant d'y vivre.

KEVIN LELONG

C'est dans les locaux de l'association le Rocher des Mureaux, que Marlène Schiappa (LREM), ministre déléguée chargée de la citoyenneté et Sarah El Haïry (Modem), secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement, ont débuté leur matinée aux Mureaux ce mardi 5 janvier.

Les deux membres du gouvernement ont souhaité entendre les jeunes engagés en service civique dans cette association, qui propose au cœur du quartier, des activités sociales, éducatives et culturelles. « *Ce qui nous caractérise, c'est qu'on a quitté les métiers, on a coupé nos études pour venir habiter ici dans ce quartier [Molière] dans un engagement citoyen, laïc* », rappelle Pierre Thomas, le responsable de l'antenne muriautine.

En provenance principalement de l'Ouest de la France, c'est ainsi que plusieurs jeunes ont quitté leurs études pour venir vivre un an « *dans la réalité de la cité* », comme le décrit cet étudiant en droit. Âgé de 22 ans et originaire de Bordeaux (Gironde), ce dernier confie les inquiétudes qu'il pouvait ressentir à l'idée de venir vivre aux Mureaux. « *Pour moi ce n'était pas la même culture, j'avais peur de ne pas avoir les codes*, relate l'étudiant qui apprécie désormais la proximité humaine du quartier. *Il me semble que la meilleure façon de créer un lien social c'est de vivre avec les personnes. Ce qui me touche et ce qui est vraiment fort, c'est les moments qu'on a avec nos voisins* […], *les gens nous reconnaissent, nous saluent.* »

« *Parfois au détour d'une rencontre dans la rue, une simple conversation peut se transformer en une discussion d'une demi-heure* », témoigne également une étudiante de droit, originaire de La Rochelle (Charente-Maritime). Pour elle aussi, l'objectif de cette aventure d'un an était « *de casser les clichés* » en vue de la carrière de justice qu'elle ambitionne d'embrasser.

> « ***J'avais peur de ne pas avoir les codes*** »

Après les échanges, Marlène Schiappa a salué cette jeunesse « *qui nous a permis de battre en brèche des clichés et des stéréotypes* ». Sarah El Haïry reconnaît, elle, la volonté des jeunes personnes qui ont quitté leur vie « *pour vivre de la fraternité. Et ce n'est pas un mot vain, ce n'est pas un mot galvaudé, vivre dans un endroit qu'on ne connaît pas, ça s'appelle de la mixité territoriale* ». ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Devant Marlène Schiappa et Sarah El Haïry, les jeunes engagés en service civique dans l'association, ont réalisé un retour d'expérience.

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Pour écouler ses pommes de terre, un producteur nordiste sillonne la région

« *Appelé par les communes* », le producteur est venu dans plusieurs villes de vallée de Seine. Le 8 janvier, à Triel-sur-Seine, les clients étaient au rendez-vous.

LA GAZETTE EN YVELINES

Vingt-huit tonnes de pommes de terre n'ayant pas pu être écoulées, en raison de la crise sanitaire, étaient stockées dans le camion du producteur nordiste, Pascal Demassiet.

Le parking Foch transformé en drive. Le 8 janvier, Pascal Demassiet, un producteur nordiste, s'y était installé avec son camion pour vendre ses 28 tonnes de pommes de terre qu'il n'a pas pu écouler en raison de la crise sanitaire.

« *L'année passée, par rapport au Covid-19, on est resté avec des hangars pleins* […]. *Toutes les fermes par chez nous vendaient des pommes de terre. On n'avait pas la possibilité d'évacuer les hangars entiers. On s'est donc dit que c'était peut-être mieux d'aller dans les grandes villes* », explique-t-il de sa démarche en précisant que depuis sa venue à Bois-d'Arcy dans laquelle habite son fils, il est « *appelé par les communes* ».

Les prix pratiqués par le producteur sont de 5 euros pour 15 kilos. Un prix choisi « *pour ne pas jeter nos pommes de terres* ». Interrogés, plusieurs clients n'ont pas caché venir en raison du « *prix attractif* ». C'est par exemple le cas de Mohamed, un Pisciacais. « *C'est moins cher [que dans le commerce]* », affirme-t-il. Après des ventes à Triel-sur-Seine, Limay ou encore Chanteloup-les-Vignes, le producteur sera aux Mureaux le 16 janvier. ■

LE RENDEZ-VOUS
RENAULT E-TECH
ÉLECTRIQUE &
HYBRIDE
DU 14 AU 18 JANVIER(1)

RENAULT TWINGO ELECTRIC
100 % ÉLECTRIQUE
99 € À PARTIR DE /MOIS(2)

AVEC 30 JOURS DE LOCATION DE VÉHICULE PAR AN(3)
& 3 ANS DE GARANTIE, ASSISTANCE 24/24 H,
ENTRETIEN INCLUS(4)

LLD SUR 37 MOIS, 1ER LOYER DE 7 803 €
5 303 € DE BONUS ÉCOLOGIQUE DÉDUITS(5)
2 500 € DE PRIME À LA CONVERSION DÉDUITS(6)

© A. DOROSZEWICZ

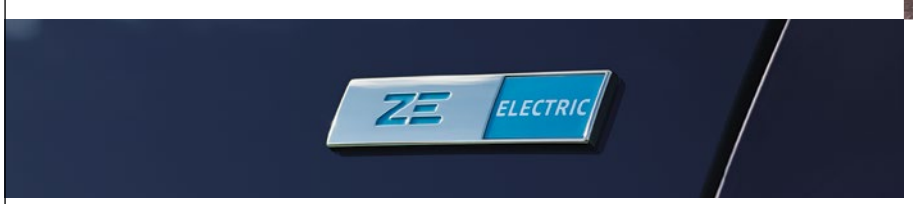

RENAULT
La vie, avec passion

modèle présenté : Renault TWINGO ELECTRIC Intens avec options peinture opaque et jantes alliage à 151 €/mois(7), 1er loyer de 9 086 € ramené à 0 € après déduction du bonus écologique de 6 586 €, correspondant à 27 % du coût d'acquisition du véhicule TTC et de 2 500 € de prime à la conversion(6). (1) ouverture dimanche 17 selon autorisation. (2) exemple pour Renault TWINGO ELECTRIC Life. (2)(7) location longue durée sur 37 mois et 22 500 km. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 415 100 500 € - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93160 Noisy-le-Grand - siren 702 002 221 rcs Bobigny. (3) le VR Liberté est un service inclus dans le loyer pour 10 €/mois vous permettant, durant votre location longue durée, de bénéficier d'un véhicule de location allant de TWINGO (catégorie B) à SCENIC (catégorie D) ou similaire en fonction des disponibilités locales, pendant 30 jours/an pris consécutivement ou non et sans limitation de kilométrage. ce service vous est proposé, dans le cadre d'un partenariat avec Diac, par Axa Assistance France. il est réservé aux clients de Diac, propriétaires ou locataires d'un véhicule électrique et ayant souscrit, à cet effet, un contrat auprès de Diac. VR Liberté est un service d'Axa Assistance France, SA au capital de 2 082 094 € - siège social : 6 rue A. Gide 92320 Châtillon - siren 311 338 339 - rcs Nanterre. voir détail du VR Liberté en concession. (4) Pack Zen Renault comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 37 mois/22 500 km (au 1er des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1 €/mois. voir détail de l'offre Pack Zen en points de vente et sur renault.fr. (5) informations sur https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/bonus-ecologique. (6) déduction faite de la prime à la conversion de 2 500 € sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette Diesel mis en circulation avant 2011 ou essence mis en circulation avant 2006 (selon décret n° 2020-955 du 31 juillet 2020) et d'éligibilité, voir détails sur www.primealaconversion.gouv.fr. offres non cumulables réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault TWINGO ELECTRIC neuve du 01/01/2021 au 31/01/2021. Renault TWINGO ELECTRIC est disponible également en achat avec location de batterie, voir conditions en points de vente. Renault TWINGO ELECTRIC : consommation mixte (procédure WLTP) (Wh/km) : 160. émissions de CO_2 (procédure WLTP) : 0 à l'usage, hors pièces d'usure. sous condition d'homologation.

MANTES-LA-JOLIE

M'Hamed Rabiti, ancien imam et « *pilier* » de la communauté musulmane, est décédé

Il était notamment à l'origine de la création de l'association cultuelle Othmane Ibn Affane en octobre 1982.

LUCILE GIROUSSENS

Dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 janvier, aux environs de 3 h du matin, l'ancien imam M'Hamed Rabiti est décédé au Maroc, son pays natal. Figure de la communauté musulmane du Mantois, l'annonce de son décès a bouleversé les fidèles, regrettant la perte d'un « *pilier* », voire d'un « *pionnier de l'Islam de Mantes* ».

L'ancien résident de la rue Ambroise Paré, dans le quartier des Peintres-Médecins au Val Fourré, est en effet à l'origine de la naissance de l'association cultuelle Othmane Ibn Affane, en octobre 1982 « *chargée de la gestion d'une petite mosquée et de l'éducation religieuse des enfants de la cité* », se souvient un habitant du quartier, ayant suivi ses cours. Dans les sous-sols des bâtiments de cette même rue « *le bailleur IRP HLM, accorde l'autorisation d'aménager, en salles de prière, les caves des 1 à 5* […] *et les 7 à 11 pour la salle de prière principale* », où il officiera plus de 30 ans.

Il se rappelle d'un homme qui « *avait aussi un rire caractéristique, communicatif, faisant apparaître un visage lumineux, quasi solaire* […] *sous ses airs de sévérité assumée, il y avait un homme qui s'accomplissait de voir ses frères et sœurs élèves accomplis eux-mêmes.* »

M'Hamed Rabiti sera aussi à l'origine du transfert de cette seconde mosquée, à quelques mètres de la rue où il vivait, après que la municipalité mantaise vende à l'association cultuelle une surface de 880 m² du centre social Fragonard.

« Des caves vers le grand jour »

« *C'est la personne qui a sorti les prières des caves vers le grand jour*, se souvient auprès du *Parisien* un élu qui l'a fréquenté. *Il fait partie de toute une génération d'anciens qui ont apporté un peu de dignité aux musulmans des quartiers.* […] *Lui, et sa poignée de fidèles, a réussi à se faire entendre des autorités. Ils sont les premiers à avoir compris leur importance.* »

Président de l'association Othmane Ibn Affane jusqu'en mai 2016, M'Hamed Rabiti s'était depuis mis en retrait de la vie publique, à la suite de tensions internes et liées à la gestion du chantier de l'actuelle mosquée Othmane, portées devant la justice (et pour lesquelles les charges qui pesaient sur lui ont été abandonnées en mars 2019, Ndlr).

Discret dans les médias, il avait toutefois pris la parole pour condamner l'attentat ayant coûté la vie de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider à Magnanville. « *Ma présence aujourd'hui est évidente*, assurait-il à *La Gazette* lors de la marche hommage organisée le 18 juin 2016. *Ce qui s'est passé n'est pas l'acte d'un musulman. Je ne vois même pas pourquoi ils sont appelés islamistes, ce sont des terroristes. On a tous été touchés dans notre chair. Ce sont des garants de la paix qui ont été touchés et personne ne veut ça.* »

« Un homme exceptionnel de gentillesse »

Par communiqué de presse, le président du Département et ex député-maire de Mantes-la-Jolie Pierre Bédier (LR), a décrit « *un homme exceptionnel de gentillesse et de dévouement, d'énergie et d'engagement. En permettant l'édification de la mosquée Othmane Ibn Affane, il a laissé une trace ineffaçable à la hauteur de sa piété* ». ■

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Discret dans les médias, M'Hamed Rabiti avait toutefois pris la parole pour condamner l'attentat ayant coûté la vie de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider à Magnanville.

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Un jeu concours pour inciter les habitants à nettoyer les rues

La Ville lance vendredi 15 janvier, « *Nettoie ton périmètre* », un jeu concours sur les réseaux sociaux où les habitants sont invités à se prendre en photo en train de ramasser des déchets.

« *S'aérer pendant cette période de crise sanitaire tout en contribuant à préserver l'environnement, c'est l'objectif de ce concours sportif et ludique* », explique Ketty Charlot, conseillère municipale déléguée à la politique sportive, du jeu concours qui sera lancé vendredi 15 janvier prochain et dont les modalités sont expliquées dans le journal municipal.

Intitulé « *Nettoie ton périmètre* », ce jeu concours invite les Chantelouvais à se prendre en photo avec les déchets qu'ils auront ramassé durant leur promenade ou leur jogging. La publication de la photo sur les réseaux sociaux avec les tags #Nettoietonperimetre et @chanteloupleslvignes fait office de participation. Bien entendu, il est possible de participer plusieurs fois. Pour Sophie Chergui, conseillère municipale déléguée à la transition écologique, « *il s'agit d'ancrer un réflexe chez nos concitoyens de faire prendre conscience de l'importance d'agir ensemble pour l'environnement* ». Plusieurs lots sont à remporter, comme une tenue de sport ou des produits, chez certains commerçants locaux. ■

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts
Propreté urbaine
Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

MANTES-LA-VILLE

Ouverture d'E.Leclerc : les clients nombreux, les places de parking convoitées

Le 6 janvier, le supermarché E.Leclerc a ouvert ses portes. Si les clients, dont de nombreux habitués, étaient ravis de son ouverture, plusieurs ont regretté le manque de places de parking.

CELINE CRESPIN

« *Je suis bien contente que cela ouvre.* » Martine, une Mantevilloise habituée à faire ses courses au supermarché E.Leclerc à Anet (Eure-et-Loir) et à Saint-Marcel (Eure) ne cache pas sa joie lors de l'ouverture, le 6 janvier, de cette enseigne de 2500 m² au niveau de l'ancienne concession Citroën, boulevard Roger Salengro. Dès 8h30, les clients étaient nombreux à venir faire leurs courses, à tel point qu'il était difficile de se garer sur l'une des 119 places de parking du magasin.

« *Je suis très satisfaite des produits trouvés*, déclare Sandrine, une habitante de Freneuse, qui avoue pourtant ne pas être une habituée de l'enseigne. *Après, le parking c'est un peu la galère. Je trouve qu'il n'est pas très grand par rapport au monde qu'il va y avoir.* »

Alors qu'aux alentours de 9h15, une dizaine de voitures recherche une place, un agent de sécurité se positionne à l'entrée pour faire signe qu'il n'est déjà plus possible de stationner. « *Je dis aux gens qu'il n'y a plus de places mais les gens continuent à entrer* », se désole-t-il. « *Cela va peut-être se calmer par la suite* », espère en tout cas Martine, qui affirme néanmoins qu'elle viendra à pied faire ses courses.

Alors que la circulation dans le parking n'est pas aisée, Amel Kihal, une vendeuse en boulangerie, ne pense pas que les difficultés à se garer déteignent sur l'humeur des clients patients. « *En boulangerie, tous les gens sont gentils et accueillants. Ils nous parlent du Leclerc. Ils sont très contents d'en avoir un* », affirme-t-elle le 8 janvier, lors de sa venue dans les locaux de Pôle Emploi, pour parler du Contrat initiative emploi (CIE, voir encadré) à destination des jeunes dont elle a bénéficié avant de signer un CDI, à l'issue d'une formation de trois jours précédant l'ouverture du magasin. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de l'ouverture, il était difficile de se garer sur l'une des 119 places de parking du magasin.

Dix-huit Contrats initiative emploi pour les jeunes actés par le magasin

Alors que, selon le directeur territorial Pôle Emploi des Yvelines, Philippe Campe, « *le chômage des jeunes a augmenté pendant toute cette période de crise sanitaire* », l'enseigne E.Leclerc de Mantes-la-Ville a officialisé, le 8 janvier, la signature des 18 Contrats initiative emploi (CIE) à destination des jeunes, mis en place dans le cadre de l'opération gouvernementale 1 jeune, 1 solution. Au total, 78 personnes ont été recrutées par l'enseigne, dont la moitié dans le bassin mantais, selon la directrice du magasin, Karine Therreau.

EN BREF

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Animaux mal en point, comment prévenir les secours ?

Inondé ces dernières semaines par des signalements de riverains concernant des cygnes blessés, le parc du Peuple de l'herbe explique aux usagers la marche à suivre.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Souvent on reçoit l'information par mail ou par la mairie***, **explique Isabelle Chatoux, cheffe de projet au Département pour le Parc du peuple de l'herbe.** ***Le temps qu'on redirige, il est souvent trop tard pour retrouver l'animal*** **».**

« *Ces dernières semaines, vous avez été nombreux à nous signaler des animaux blessés ou en mauvaise santé dans le parc* », rapporte le parc du Peuple de l'herbe sur la page Facebook. En effet, quelques jours avant Noël, la présence d'un cygne blessé à la patte, dans le parc départemental, avait suscité un flot de signalements. Seulement pour secourir les animaux en détresse, le temps est précieux et les usagers doivent savoir à qui s'adresser.

Pour ce genre d'opération ce sont essentiellement les pompiers qui interviennent. « *Souvent on reçoit l'information par mail ou par la mairie*, explique Isabelle Chatoux, cheffe de projet au Département, pour le parc du Peuple de l'herbe. *Le temps qu'on redirige, il est souvent trop tard pour retrouver l'animal : la dernière fois, il a fallu s'y reprendre à trois fois pour attraper un cygne, gravement blessé par une flèche.* »

Il est donc préconisé aux usagers de prévenir le service animalier du service départemental d'incendie et de secours, joignable au 01 39 25 18 00 ou la brigade d'intervention de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage au 01 30 41 74 94. ■

INDISCRETS

La collecte des déchets continue de faire parler d'elle, deux semaines après sa mise en service (voir notre édition du 4 janvier). Dans un communiqué de presse, envoyé le 6 janvier, les élus d'opposition andrésiens Denis Faist et Véronique Civel demandent à leur édile Lionel Wastl (EELV) « *d'exiger un moratoire d'un an de la mise en œuvre de ces modifications, la mise en œuvre d'un accompagnement municipal et intercommunal auprès des Andrésiens durant ce moratoire, la mise en œuvre préalable d'une harmonisation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères* ».

À Triel-sur-Seine, le 6 janvier également, le maire Cédric Aoun (SE) a une nouvelle fois écrit au président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). « *Nous avons constaté de nombreux désordres dans notre commune*, déplore-t-il. […] *Je souhaiterais vous rencontrer prochainement afin de vous exposer les difficultés rencontrées depuis la refonte du système de collecte des déchets.* »

À Issou, Lionel Giraud (DVG), a, quant à lui, écrit au vice-président chargé des déchets, Jean-Luc Gris (SE). « *La question de la collecte des déchets ménagers en porte-à-porte est délicate tant elle est perçue par nos concitoyens comme acquise et relevant de la levée d'impôt dont ils s'acquittent* », écrit-il en regrettant un manque de communication sur les modalités de mise en œuvre. Il souhaite cependant attendre pour pouvoir juger « *sur pièces* » : « *Je demeure convaincu que nous devons rester fédérés autour de l'esprit du futur pacte de gouvernance.* » ■

Crise sanitaire oblige, à Carrières-sous-Poissy la cérémonie d'hommage à Clarissa Jean-Philippe, policière municipale assassinée à Montrouge (Hauts-de-Seine), le 8 janvier 2015, par le terroriste Amedy Coulibaly et résidente du quartier des Bords de Seine, s'est tenue sans public et a été retransmise en direct.

Devant le square qui porte son nom, le maire Eddie Aït (SE) l'a rappelé : « *Clarissa Jean-Philippe ne méritait pas d'interrompre brutalement sa vie à Montrouge sur la RD 966, au 72 rue Pierre Brossolette. Elle avait la vie devant elle, elle avait des projets, elle avait des amis. Ses amis, ses proches, n'oublieront pas son extraordinaire joie de vivre* […]. *Les Français se souviendront longtemps de cette policière, abattue en pleine rue, simplement parce qu'elle avait choisi de consacrer son existence à les protéger.* » Sur les réseaux sociaux, les Carriérois, touchés, ont salué un bel hommage. « *Clarissa habitait notre résidence et était une voisine adorable*, souligne l'une d'entre eux. *Nous ne l'oublierons pas.* » ■

POISSY

Quatre-cents logements réhabilités, les habitants plutôt satisfaits

Le bailleur I3F a lancé depuis 2019 la réhabilitation de 411 logements situés rue Saint-Sébastien. Pour ce faire, la Ville lui a accordé une garantie d'emprunt de plus de huit millions d'euros.

KEVIN LELONG

Depuis 2019, le bailleur social I3F mène une opération de réhabilitation de 411 logements dans le quartier Saint-Exupéry. Cela représente un investissement de 9,6 millions d'euros pour le bailleur I3F, soit plus de 20000 euros par logement. Du côté des habitants rencontrés par *La Gazette* et des élus, on se réjouit de la rénovation de ces immeubles « *qui en avaient besoin* ».

Deux opérations sont prévues dans les logements concernés situés du 101 au 129 rue Saint-Sébastien. « *La première phase, dont les travaux ont démarré en février 2019, est à ce jour terminée* », indique le groupe I3F par mail. Elle concernait notamment une opération de rénovation des pièces humides des appartements pour un montant d'environ 3,3 millions d'euros. « *Nous on avait des problèmes d'humidité depuis plusieurs années surtout dans la salle de bain* », rapporte une habitante d'un 100 m², visiblement satisfaite qu'une telle réfection soit menée.

La seconde phase, qui s'est déroulée en parallèle de la première et se poursuivra jusqu'au début de l'année 2022, concerne l'isolement des façades et le traitement des vides sanitaires pour un montant avoisinant les 6,3 millions d'euros. « *Nous passerons sur ce patrimoine en étiquette C en DPE (diagnostic de performance énergétique, Ndlr) et Gaz à effets de serre, l'étiquette initiale était en D* », assure le groupe immobilier.

« *Moi j'ai gagné trois degrés !*, lance le gardien et habitant d'un des immeubles depuis près de dix ans. *Les gens avec qui j'en ai parlé sont plutôt tous contents* ». Ces travaux énergétiques sont en cours sur les immeubles les plus hauts. Reste donc deux groupes d'immeubles, du 101 au 107 et du 109 au 115 qui seront, selon I3F, réalisés courant 2021.

« *C'est quand même un investissement exceptionnel dans un quartier qui,* [...] *n'avait pas eu, je ne vais pas dire un coup de peinture mais pas loin depuis sa création, c'est-à-dire il y a plus de cinquante ans maintenant* », s'est réjouit le maire, Karl Olive (DVD), lors du conseil municipal du lundi 16 novembre, actant une garantie d'emprunt à hauteur de 8342000 euros en faveur du bailleur. En contrepartie 83 logements sociaux, soit 20 % des logements de cette opération, seront intégrés au contingent communal pendant 20 ans. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

En contrepartie 83 logements sociaux, soit 20 % des logements de cette opération, seront intégrés au contingent communal pendant 20 ans.

EN BREF

EPÔNE

Les habitants d'Elisabethville mobilisés contre la sectorisation

Samedi 9 janvier, une soixantaine de personnes ont manifesté contre la décision du Département d'envoyer les enfants de l'école Louis Pasteur au collège aubergenvillois, Arthur Rimbaud.

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Rien n'a été fait [pour la construction d'un nouveau collège] alors que les maires de Mézières et d'Epône ont signé de multiples permis de construire*** », **note Didier, l'un des parents.**

Parents, élèves, membres de l'opposition, ils étaient en tout une soixantaine à manifester, samedi 9 janvier, contre la décision du Département de changer le collège de secteur du quartier d'Elisabethville (voir édition précédente).

Jugeant que leurs enfants « *payent les pots cassés* », les parents d'élèves ont organisé une cérémonie aux allures funèbres. Les futurs collégiens ont ainsi déposé une couronne de fleurs devant la stèle de l'ancien maire de la commune, Pierre Amouroux, « *qui lui se serait immédiatement mobilisé pour qu'une solution plus humaine soit trouvée*, note Didier, qui s'exprime au nom des parents. *Il avait lancé les premières réflexions pour la construction d'un nouveau collège à Epône. Onze ans après, rien n'a été fait alors que les maires de Mézières et d'Epône ont signé de multiples permis de construire depuis quatre ans.* »

Sur Twitter, le maire mézièrois, Franck Fontaine (LREM), a démenti le nombre de logements, à venir sur sa commune, qui était avancé par les manifestants ces deniers jours. « *En 2019, 70 nouveaux logements ont été inaugurés* […] *et 42 seront inaugurés en 2021 et non 130,* assure l'élu. *De là à dire qu'à cause de nous le collège est saturé !* » ■

nexity une belle vie immobilière

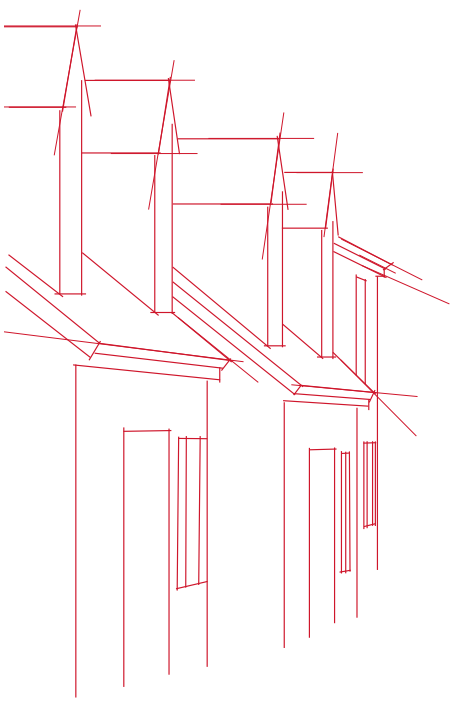

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustrations non contractuels. Domaines Féréal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000€. Illustrations : Nexity. Illustrateur : Scenesis. Architecte : F8 Architectes. création : dps. Janvier 2021.

nexity.fr

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

EVECQUEMONT

Pour ne pas s'affaisser, l'église doit être rénovée

Si l'édifice religieux se classe aux monuments historiques, la direction régionale des affaires culturelles (Drac) augmentera la subvention pour sa rénovation de « *20 à 40%* », estime le maire.

CELINE CRESPIN

« *Des dizaines et des dizaines de fissures partout.* » L'édile Christophe Nicolas (SE) n'avait pas mâché ses mots au conseil municipal du 4 septembre, durant lequel il proposait aux élus de voter le carnet d'entretien de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, dont la façade du XVI[e] siècle, supportant les vitraux, menace de s'affaisser en raison de l'enlèvement de terre au cours du temps. Alors que le coût d'un carnet d'entretien est généralement compris entre « *8 000 et 15 000 euros* », il est estimé ici à « *17 000 euros* » en raison de la nature des travaux. La demande de la direction régionale des affaires culturelles (Drac) de classer l'édifice religieux, pourrait réduire ce coût.

« *Pour l'instant, l'église est juste inscrite comme monument historique mais elle (la Drac, Ndlr) voudrait qu'elle soit classée. Là, du coup, au lieu d'avoir une subvention de 20 % on aurait une subvention de 40 %* », se réjouit, le 8 décembre, le maire en affirmant que cette demande s'explique par la présence d'un porche atypique ainsi que la présence de deux tableaux de maître à l'intérieur de l'église.

Bien que le maire espère que les travaux débuteront avant la fin de l'année 2021, il est néanmoins fataliste quant à leur durée. « *Le temps de faire toutes les situations de travaux, va prendre du temps*, affirme-t-il. *On est une petite commune, on n'a pas un budget énorme. On a beaucoup d'autres choses à faire aussi au village donc on ne peut pas mettre tous les œufs dans le même panier. L'église, on sait très bien qu'elle est partie pour au moins dix ans de travaux. Elle sera faite par petits morceaux.* » Le Département participe, lui, à hauteur de « *8 000 euros* » au carnet d'entretien.

En attendant, l'église demeure accessible au public. « *Par sécurité, sur toute la partie du XVI[e] siècle, il y a de la rubalise partout pour l'interdire par précaution. Il n'y a pas de danger mais c'est par précaution s'il y a quelque chose qui tombe ou quoi que ce soit. Après, tout le reste de l'église est accessible au public* […]. *S'il y avait un danger, on ne l'ouvrirait pas* », explique Christophe Nicolas, qui ajoute s'être particulièrement rendu compte, durant la campagne municipale, de l'intérêt des habitants pour la rénovation de l'église. Contacté à de nombreuses reprises, le prêtre, officiant habituellement à Notre-dame-de-l'Assomption, n'a pas répondu aux sollicitations de *La Gazette*. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

La façade du XVI[e] siècle, contenant les vitraux, menace de s'affaisser en raison de l'enlèvement de terre au cours du temps.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Tour Saint-Martin : 30 000 euros de diagnostic avant travaux

D'ici quelques mois, la municipalité espère lancer des travaux d'urgence concernant ce vestige des fortifications médiévales, situé dans le quartier des Martraits.

LA GAZETTE EN YVELINES

L'édifice avait été racheté par la municipalité pour un euro symbolique en 2018. Il se trouve aujourd'hui dans « *un état de dégradation très avancé* », pointe le conseiller Michel Potrel.

Lors du conseil municipal du 14 décembre, a été évoqué le souhait par la mairie de lancer une étude de diagnostic structurel de la tour Saint-Martin, vestige de fortifications médiévales, située dans le quartier des Martraits et que la Ville avait racheté pour un euro symbolique, en 2018.

D'un coût de 30 000 euros HT, ce diagnostic une fois réalisé « *permettra d'obtenir un diagnostic exhaustif, un inventaire des travaux, une estimation des coûts et une planification des travaux* », souligne Michel Potrel, conseiller municipal, pointant un « *état de dégradation très avancé* » de l'édifice. Une subvention de 5 000 euros sera demandée à la direction régionale des affaires culturelles (Drac).

L'édile mantais, Raphaël Cognet (LR), estime ce soir-là que la réalisation prendra « *deux à trois mois* ». Ensuite « *des travaux d'urgence et de mise en sécurité seront effectués rapidement* », poursuit Michel Potrel. « *Il est de notre responsabilité de la restaurer, mais pour ça il faut qu'on sache où on va et dans quel ordre il faut qu'on fasse les choses*, note Raphaël Cognet. […] *Ça va sans doute être une intervention forte, il ne faut pas dépenser inconsidérément, il faut faire les choses dans l'ordre.* » ■

SEAT

SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 : consommation mixte WLTP (min - max l/100 km) : 5,2 - 5,3. Émissions de CO_2 WLTP (min - max g/km) : 118 - 121.
Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO_2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

Modèle présenté : SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 avec option projecteurs Full LED à 116 €/mois. Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 km maximum avec conditions de reprise (conditions sur seat.fr).
*Location longue durée sur 37 mois sans apport, avec conditions de reprise. Possibilité de : résilier à tout moment, changer de véhicule (sous réserve d'acceptation du nouveau dossier par VOLKSWAGEN BANK), ajuster les kilomètres. 37 loyers de **99 €.** Tout mois commencé est dû. Exemple pour une SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 en location longue durée sur 37 mois et pour 30 000 km maximum. Offre réservée aux particuliers chez tous les Distributeurs SEAT (France métropolitaine) présentant ce financement. Offre valable sur le stock disponible **du 02/01/2021 au 31/01/2021** pour toute commande d'une SEAT Ibiza Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 passée **avant le 31/01/2021 et livrée avant le 31/03/2021.**
Offre sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN BANK GMBH – SARL de droit allemand – Capital social : € 318 279 200 – Siège social : Braunschweig (Allemagne) – RC/HRB Braunschweig : 1819 – Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr) – Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune – 95700 Roissy-en-France – RCS Pontoise : 451 618 904 – Administration et adresse postale : 11, avenue de Boursonne – B.P. 61 – 02601 Villers-Cotterêts Cedex.
Volkswagen Group France – S.A. au capital de 198 502 510 € – 11, avenue de Boursonne Villers-Cotterêts RCS SOISSONS 832 277 370. **Conditions sur seat.fr**

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une épicerie sociale et solidaire espérée pour le printemps

Réfléchi depuis deux ans et demie, ce projet, porté par l'association La p'tite Episol, permet de pallier l'arrêt des distributions alimentaires par le Secours catholique.

LUCILE GIROUSSENS

C'est un projet commencé il y a environ deux ans et demi qui est sur le point d'aboutir. L'association La p'tite Episol souhaite pouvoir ouvrir, au printemps prochain, une épicerie sociale et solidaire à proximité du centre-ville de Verneuil-sur-Seine, et un jardin de permaculture aux Buissons à Vernouillet, sur un terrain de 300 m². Une solution réfléchie pour pallier l'arrêt des distributions alimentaires par le Secours catholique et lutter contre la précarité.

« *Les gens qui voudraient se réapprovisionner chez nous [trouveront des produits] entre 6 et 30 %* » de leur valeur marchande, souligne le président de l'association La p'tite Episol, Steven Day. Concernant l'approvisionnement, une convention a été passée avec la banque alimentaire « *mais je pense principalement que nous allons nous approvisionner en passant des accords avec des grandes surfaces localement, nous en avons identifié trois sur Verneuil et Carrières-sous-Poissy qui sont prêts à nous trouver des créneaux pour aller chercher des produits qui sont juste avant la date de péremption* », poursuit-il.

Steven Day n'exclut pas d'organiser ponctuellement des collectes mais aussi de travailler avec les producteurs locaux. « *On peut espérer proposer une certaine qualité et variété de produits à nos bénéficiaires* », se satisfait-il. « *La pré-convention va bientôt être signée, j'espère de bonnes nouvelles pour ce mois* », se satisfait-il également.

Un travail a été mené avec les deux centres communaux d'action sociale, qui adresseront les principaux bénéficiaires pour un contrat de quatre mois, renouvelable une fois pour quatre mois. « *Il y a beaucoup de personnes qui n'osent pas faire le premier pas, donc effectivement avoir quelque chose qui a pignon sur rue, qui est accessible facilement à pied, c'est quelque chose qui est tout à fait nécessaire*, note pour sa part le maire vernolien, Fabien Aufrechter (LREM). […] *On n'est pas sur de l'aumône que l'on fait, on est sur un système de réinsertion dans la société, d'accompagnement, ils viennent faire leurs courses, payent, donc c'est beaucoup plus positif.* »

Le magasin sera ouvert dans un premier temps « *deux demi-journées par semaine* », précise Steven Day et pourra proposer par la suite différents ateliers. « *On pense pouvoir aider dans la première année 120 familles, ce sera de l'ordre de 330 personnes* », détaille le président de La p'tite Episol. « *Le lieu devrait être plus grand que ce qui était prévu, donc on devrait pouvoir faire un petit peu plus* », souligne Fabien Aufrechter. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Steven Day, le président de l'association La p'tite Episol, n'exclut pas d'organiser ponctuellement des collectes mais aussi de travailler avec les producteurs locaux.

EN BREF

VILLENNES-SUR-SEINE

Sortie de terre, l'Amap recherche ses derniers adhérents

Les distributions d'aliments bio, proposés depuis le 18 novembre par l'association pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap), ont repris le 6 janvier.

LA GAZETTE EN YVELINES

L'Amap permet à ses adhérents de récupérer chaque mercredi, sous la halle du marché, un panier de légumes bio.

Suite à un engagement municipal concernant l'environnement, lors de la campagne électorale, une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap) a été créée. Depuis le 18 novembre, elle permet à ses adhérents de récupérer chaque mercredi, sous la halle du marché, un panier de légumes bio. Comptant à son lancement 20 adhérents sur les 30 pouvant être accueillis, elle avait quatre adhérents supplémentaires le 6 janvier.

Cette limite de 30 adhérents correspond à la capacité de production de la ferme muriautine de La Haye dont proviennent les aliments. Dans le cadre d'un nombre trop important d'inscrits, une liste d'attente pourrait être instaurée. Pour la représentante de cette ferme, Emmanuelle Bono, « *la priorité de cette action est notamment de se faire connaître* » et « *d'écouler [les stocks de] légumes* » qui n'auraient pas été achetés sur place à la ferme.

En phase de test jusqu'au mois de mars, la Ville a indiqué à *La Gazette* que le renouvellement du contrat de l'Amap devrait être signé entre mars et décembre 2021. Quant aux horaires, initialement prévus de 18 h à 20 h, le couvre-feu et le froid les ont restreint de 18 h à 19 h. ■

FAITS DIVERS SECURITE

KEVIN LELONG

LES MUREAUX

Une cinquantaine de personnes surprises dans une chicha en plein couvre-feu

Mercredi 6 janvier, la police est intervenue dans un bar à chicha où une cinquantaine de jeunes faisaient la fête. L'établissement risque la fermeture administrative.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les premiers éléments de l'enquête laisseraient à penser que l'établissement recevait illégalement du public depuis le 17 octobre.

Derrière la porte de cet établissement discret, s'organisait, depuis plusieurs mois, des soirées clandestines. Ce mercredi 6 janvier, la police y a trouvé une cinquantaine de personnes réunies dans un bar à chicha, bien après les délais imposés par le couvre-feu, et en dépit total de l'interdiction de recevoir du public.

Il est environ 22h50, lorsqu'une patrouille de police aperçoit de l'agitation dans la zone commerciale, située rue des Pléiades. « *Ça les a intrigués au vu de la zone et de l'heure,* souligne une source proche de l'enquête. *Ils pensaient que ces gens étaient en train de faire un cambriolage.* »

En s'approchant, les trois fonctionnaires trouvent devant eux, un local commercial nu de toute enseigne. De l'autre côté de ces murs se trouve en réalité un bar à chicha nommé l'O'thentic. Et en poussant la porte opaque, restée déverrouillée, les policiers découvrent une cinquante de jeunes faisant la fête à l'intérieur. « *Il y a eu une envolée de moineaux, la plupart des personnes ont réussi à s'enfuir par une autre porte située à l'arrière-boutique* », décrit une source policière.

Sept personnes, âgées de 19 à 25 ans et « *originaires du secteur* », ont tout de même pu être interpellées et placées en garde à vue. « *Au début ce n'était pas très clair, finalement les auditions ont permis de comprendre que c'était des clients qui venaient là régulièrement depuis le confinement et que la chicha était complètement ouverte* », rapporte cette même source des auditions menées le lendemain. Tous sont ressortis libres avec une amende de 135 euros pour non-respect du couvre-feu.

Les premiers éléments de l'enquête laisseraient à penser que l'établissement recevait illégalement du public depuis le 17 octobre alors qu'il continuait de toucher les aides de l'État pour survivre à la crise sanitaire. Le gérant du bar à chicha s'est présenté au commissariat des Mureaux le 7 janvier pour être auditionné à son tour.

« *Il a fait mine de n'être au courant de rien* », rapporte une source policière, précisant que ce dernier n'était pas sur place la veille. Une seconde enquête va s'ouvrir sur ces faits qui, s'ils sont avérés, pourraient entraîner la fermeture administrative de l'établissement muriautin. ■

POISSY

Le meurtrier de La Coudraie arrêté dans sa cavale

Reda Abakrim, l'un des assassins de Brahim Hajaji en 2007, a été interpellé fin décembre au Maroc, 13 ans après sa fuite.

Condamné le 4 juin 2020, en son absence, à une peine de 21 ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Brahim Hajaji, en 2007 dans le quartier de La Coudraie, Reda Abakrim, figure du trafic de drogue, a finalement été arrêté, révèlent nos confrères du *Parisien*.

Sa cavale, qui durait depuis maintenant 13 ans, a pris fin le 22 décembre à Casablanca au Maroc. Selon le quotidien, Reda Abakrim a été interpellé à l'aéroport Mohammed V, en provenance de Dubaï.

Âgé aujourd'hui de 38 ans, le natif de Poissy a été trahi par ses empreintes digitales, lors d'un contrôle de douane. Pour autant, rien ne dit que le trafiquant sera extradé vers la France, puisqu'il aurait été incarcéré sur place pour l'usage d'un faux passeport. En possédant la nationalité locale, Reda Abakrim pourrait rester dans les geôles marocaines. ■

LIMAY

Elle s'en prend aux pompiers venus l'aider

Lorsque les pompiers ont pénétré chez elle pour la secourir, cette Limayenne a mordu l'un d'entre eux. Elle a été interpellée par la police.

Il est environ 15h, dimanche 10 janvier, lorsque les pompiers interviennent rue des Fosses, pour secourir une femme qui nourrit visiblement des idées noires à son domicile. « *Elle avait envoyé un sms à son frère en ayant des propos suicidaires* », rapporte une source policière. Sur place, les pompiers enfoncent la porte, ce qui semble effrayer la jeune Limayenne. « *Elle a été prise d'agoraphobie et s'est réfugiée dans un placard* », raconte cette même source.

C'est alors que, face aux pompiers, la jeune femme se saisit d'un couteau et menace ses secouristes. Dans l'agitation, elle mord même l'un des pompiers qui tente de la maîtriser. Avisée de l'agression sur l'homme de 43 ans, la police a interpellé la jeune femme et enregistré la plainte de la victime. ■

À MANTES-LA-VILLE,
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À SEULEMENT 200 M DE LA GARE

5 RUE PASTEUR

RÉSERVEZ AVEC (1) 500 € + FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS (2)
À partir du 3 pièces

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

- Appartements du studio au 4 pièces aux prestations de qualité
- Balcons, terrasses et jardins privatifs prolongent généreusement les appartements
- Le dernier étage en attique offre de larges terrasses plein-ciel

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (3)
4 PIÈCES	223 000 €

ESPACE DE VENTE : **37 AVENUE JEAN JAURÈS - 78711 MANTES-LA-VILLE**
Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SCI 2049 Mantes la Ville Pasteur - 813 197 019 00017 RCS Nanterre - Les Nouveaux Constructeurs, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 01/2021. (1) Dépôt de garantie à 500 € au lieu de 5% du prix de vente. Offre valable jusqu'au 07/03/2021 selon stock disponible, pour toute réservation sur la résidence 5 Rue Pasteur signée entre le 21/01/2021 et le 07/03/2021. (2) Les frais de notaire sont pris en charge par la SCI hors frais d'hypothèque, de garantie bancaire et de règlement de copropriété. Offre valable à partir du 3 pièces, pour toute réservation signée entre le 21/01/2021 et le 07/03/2021 et sous réserve de signature de l'acte de vente au plus tard le 07/03/2021. (3) Prix valeur au 11/01/2021, valable pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence 5 Rue Pasteur dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

BUS Tam en Yvelines

Mon bus arrive

zenbus

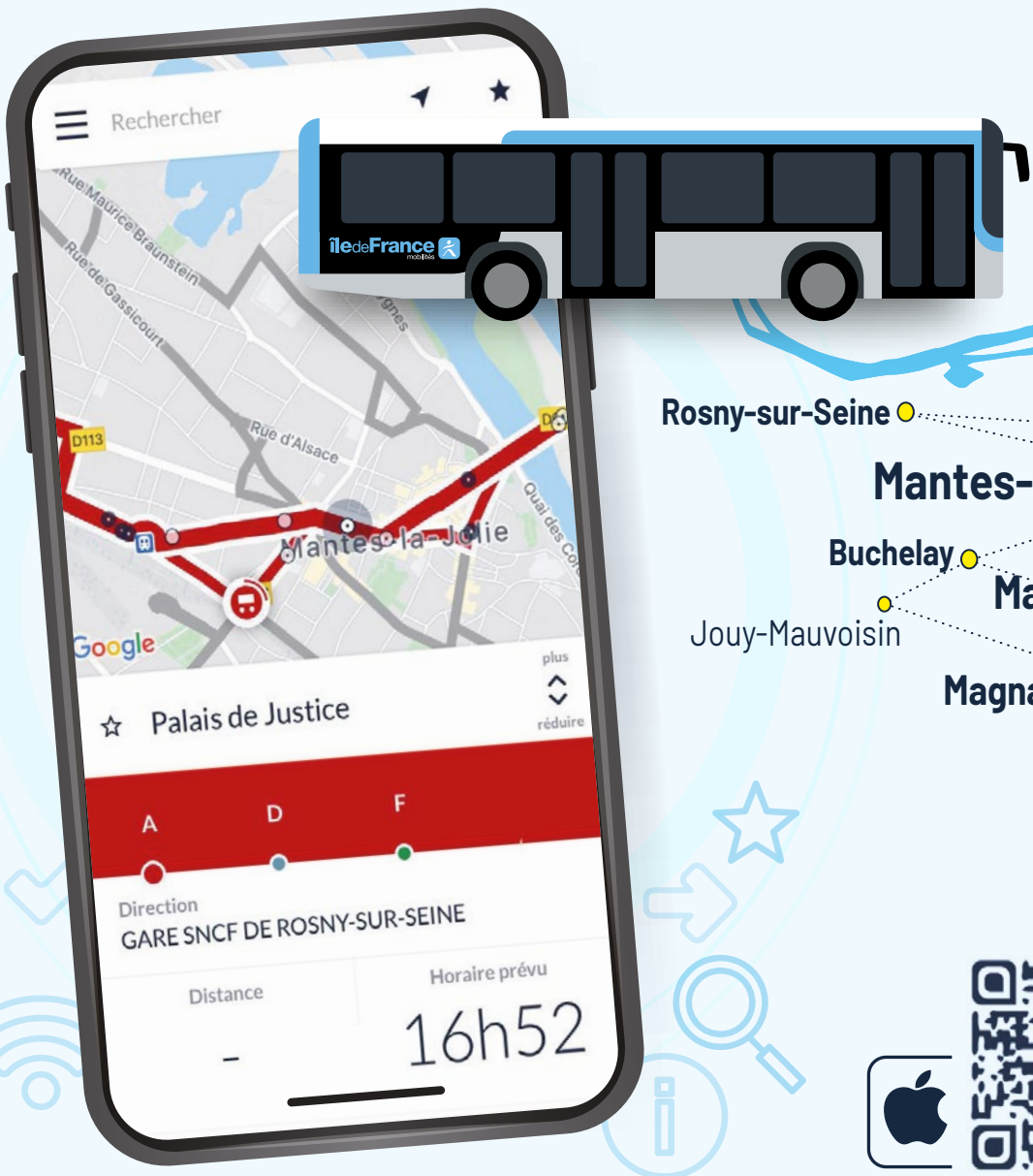

Téléchargez l'application sur

Avec l'application ZENBUS,
suivez votre bus en temps réel

SEINE&OISE Tam en Yvelines GROUPE RATP

pour îledeFrance mobilités

SPORT

CELINE CRESPIN

CYCLISME

Paris-Nice : La deuxième étape s'élancera de Oinville-sur-Montcient

Le parcours de la 79e édition de la *Course au soleil*, prévue du 7 au 14 mars prochain, a été dévoilé le 6 janvier. La deuxième étape reliera Oinville-sur-Montcient à Amilly (Loiret).

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le départ de la deuxième étape du Paris-Nice, longue de 188 kilomètres sur terrain plat, aura lieu devant la mairie, située rue de Gournay, à Oinville-sur-Montcient.

Cette année encore, le Paris-Nice débutera dans les Yvelines. Le parcours de la 79e édition, prévue du 7 au 14 mars prochain, a été dévoilé en conférence de presse le 6 janvier en présence du président du Département, Pierre Bédier (LR). Qualifiant la course cycliste de « *rayon de soleil* », il a également déclaré que la tenue de l'événement permettrait de « *retrouver le cycle normal de la vie [sportive]* ». Le président du conseil départemental n'est cependant pas le seul à se réjouir du départ du Paris-Nice dans les Yvelines, dont la première étape partira de Saint-Cyr-l'école. Le maire de Oinville-sur-Montcient, Stéphane Jeanne (SE), est également heureux d'accueillir le départ de la deuxième étape de la *Course au soleil*.

« *J'ai été candidat plusieurs fois parce que la deuxième étape du Paris-Nice part tous les ans d'une commune rurale des Yvelines* [...], explique-t-il à l'issue de la conférence de presse. *J'avais posé ma candidature depuis cinq-six ans et cette année, elle a été retenue.* »

La décision de l'organisateur du Paris-Nice, Amaury Sport Organisation (ASO), était pourtant déjà connue de l'édile depuis plusieurs mois. « *Tout cela a été décidé depuis mars 2020, avant le début du Covid-19. C'était début mars 2020, avant le départ de l'année dernière. On m'a demandé si j'étais toujours candidat et on m'a dit qu'en 2021, ce serait le lundi 8 mars [que je pourrai accueillir l'événement]. J'ai dit [oui]* », se souvient-il en précisant qu'il ne pouvait pas communiquer à ce sujet avant l'annonce officielle du tracé.

Le départ de la deuxième étape du Paris-Nice, longue de 188 kilomètres sur terrain plat, aura lieu devant la mairie, située rue de Gournay. Après avoir parcouru 66 kilomètres dans le département yvelinois, les cyclistes parcourront l'Essonne et l'Eure-et-Loir, avant de terminer l'étape à Amilly dans le Loiret.

Alors que le contexte sanitaire, lié à l'épidémie de coronavirus, demeure incertain, l'organisateur de la *Course au soleil* et directeur du cyclisme au sein d'ASO, Christian Prudhomme, prévient qu' « *il faudra encore s'adapter* ». Bien que Stéphane Jeanne en soit conscient et considère qu'il risque d'être difficile pour le public d'approcher les coureurs, il songe néanmoins déjà à la tenue d'animations sur le thème du cyclisme auprès des scolaires, à partir de l'école primaire. Quant aux activités prévues pour le public le week-end précédent le départ, le maire doit notamment avoir l'aval du Département à ce sujet avant de les organiser. ■

Le Département organisera les premières étapes du Paris-Nice jusqu'en 2025

Les deux premières étapes de la *Course au soleil* continueront à se dérouler jusqu'en 2025 dans les Yvelines. Le Président du Département, Pierre Bédier (LR) et le directeur du cyclisme au sein d'Amaury Sport Organisation (ASO), Christian Prudhomme, ont annoncé, le 6 janvier, qu'ils renouvelaient leur partenariat pour les quatre prochaines années.

« *Je me réjouis que cette relation de confiance perdure et profite à notre département* », affirme Pierre Bédier, dans un communiqué du 6 janvier, en précisant que les Yvelines accueillent le départ du Paris-Nice depuis « *douze ans* ». « *Nous ne pouvons aller que là où les élus veulent que nous allions* », indique, quant à lui, Christian Prudhomme en remerciant le président du Département mais également l'ensemble des maires acceptant chaque année d'accueillir le Paris-Nice dans leur commune.

VOLLEY-BALL

L'équipe masculine s'incline à Grenoble

Le 9 janvier, l'équipe masculine évoluant en Élite du CAJVB s'est inclinée à Grenoble sur le score de 3 sets à 2.

Le déplacement ne leur a pas réussi. Le 9 janvier, les hommes du CAJVB, évoluant en Élite, ne sont pas parvenus à s'imposer à Grenoble (Isère). Ils ont pourtant remporté les deux premiers sets sur les scores respectifs de 20 à 25 et de 22 à 25. L'équipe masculine du CAJVB n'est cependant pas parvenue à conserver son avance. Ils ont ainsi été défaits sur le score de 28 à 26, lors de la troisième manche, et 25 à 14 lors du set suivant. La dernière manche s'est, quant à elle, terminée sur le score de 15 à 11.

Le championnat est à l'arrêt

À l'issue de cette défaite, les hommes du CAJVB sont huitièmes au classement avec neuf points. Le 11 janvier, la date de la prochaine rencontre de l'équipe de vallée de Seine n'était pas connue sur le site internet de la Fédération française de Volley-ball. Ce même jour, la Fédération indiquait également que le prochain match de l'équipe féminine du CAJVB évoluant en Nationale 2, et dont le championnat est à l'arrêt en raison du contexte sanitaire, aurait lieu à domicile le 27 février, à 14 h, contre l'équipe de Marcq-en-Barœul (Nord). ■

(1) Remboursement pour l'achat et l'installation d'une borne Elvi Charger de marque EV box, exclusivement depuis le site Elli Charging Webshop, à hauteur de 1 600 € maximum, et pour toute commande d'une ID.3 neuve **entre le 04/01/2021 au 31/01/2021 et immatriculation avant le 31/03/2021**. Offre réservée aux particuliers, valable en France métropolitaine, non cumulable avec toute autre offre en cours dans le réseau Volkswagen participant. Remboursement sur présentation du justificatif d'achat de la borne Elvi Charger de marque EV box et de sa facture. Dans la limite des stocks disponibles. Conditions et modalités sur volkswagen.fr. (2) Exemple pour une ID.3 Life neuve en Location Longue Durée pour 30 000 km maximum. Location Longue Durée sur 37 mois. 1er loyer de 11 100 € ramené à 4 100 € après déduction du bonus écologique (sous réserve d'éligibilité voir conditions sur service-public.fr), suivi de 36 loyers de 209 €. Déduction faite de l'offre d'aide à la reprise Volkswagen allant jusqu'à 1 060 € en plus de la valeur estimée de votre véhicule. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec toute autre offre en cours, valable pour toute commande **entre le 01/01/2021 et le 31/01/2021 et immatriculation avant le 31/03/2021**, chez les distributeurs en France métropolitaine présentant ce financement et sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH – SARL de droit allemand – Capital 318 279 200 € – Succursale France : Bâtiment Ellipse – 15, av. de la Demi-Lune – 95700 Roissy-en-France – RCS Pontoise 451 618 904 – Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (orias.fr). Offre sous condition de reprise (conditions sur volkswagen.fr) et cumulable à la prime à la conversion gouvernementale (conditions sur service-public.fr). Entretien obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank. Garantie 2 ans + 1 an de garantie additionnelle obligatoire incluse dans le loyer du véhicule.

Cycle électrique mixte ID.3 Life, 150 kW 5CV 204 ch (kWh/100 km) WLTP : 15,4-17. Rejets de CO_2 (g/km) WLTP : 0 (en phase de roulage). Valeurs au 29/07/2020, susceptibles d'évolution. Plus d'informations auprès de votre Partenaire. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO_2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

Volkswagen Group France – S.A. au capital de 198 502 510 € – 11, av. de Boursonne, Villers-Cotterêts RCS Soissons 832 277 370.

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE !

UN RESTE À CHARGE DE 0 €*

SUR LES AIDES AUDITIVES

100% SANTÉ

Nos aides auditives
Audionova T50
bénéficient des conditions spéciales
de la nouvelle réforme 100% santé* !

- DISCRÉTION
- PERFORMANCE
- QUALITÉ SONORE INCOMPARABLE

ESSAI GRATUIT DE 30 JOURS SANS ENGAGEMENT (2)

VOTRE BILAN AUDITIF OFFERT(1)

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui dans votre centre AuditionSanté :

en appelant au :

0800 08 11 33 Service & appel gratuits

ou sur le formulaire en ligne :
Scannez le QR code avec la caméra de votre téléphone portable.

RENDEZ-VOUS SUR
www.auditionsante.fr

DÉCOUVREZ NOS VIDÉOS YOUTUBE
www.youtube.com/auditionsanté

ET NOTRE PAGE FACEBOOK
www.facebook.com/AuditionSanteFrance

*Réforme «100% Santé» mise en place par le Gouvernement valable dès le 1er janvier 2021 si vous êtes couverts par un contrat dit « responsable » ou par la CSS (Complémentaire Santé Solidaire)
(1) Test non médical.
(2) Sur présentation d'une prescription médicale, moyennant le versement d'un dépôt de garantie restitué au terme de l'essai.
SONOVA AUDIOLOGICAL CARE FRANCE SAS RCS 423 228 915
Visuel non contractuel.

Audition Santé

CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

VALLEE DE SEINE

Bookface et création de livres pop-up au programme de *La nuit de la lecture*

La cinquième édition de *La nuit de la lecture* débute le 16 janvier et se poursuivra du 21 au 24 janvier.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

À Meulan-en-Yvelines, la bibliothèque multimédia, située dans le domaine Berson, propose aux adolescents de 12 à 16 ans de participer, de 16h à 18h30, à un atelier Booktube animé par Audrey, la créatrice de la chaîne Youtube *Le souffle des mots*.

La nuit de la lecture, créée en 2017 par le ministère de la culture pour transmettre le goût pour les livres, revient. La cinquième édition, basée sur le thème Relire le monde, commencera le 16 janvier et se poursuivra du 21 au 24 janvier. À cette occasion, plusieurs villes de vallée de Seine organisent des animations dont *La Gazette* en a sélectionné quelques-unes.

À Meulan-en-Yvelines, la bibliothèque multimédia du domaine Berson propose le 16 janvier aux adolescents de 12 à 16 ans de participer, de 16h à 18h30, à un atelier Booktube animé par Audrey, la créatrice de la chaîne Youtube *Le souffle des mots*. Elle donnera quelques conseils pour « *réaliser une chronique de lecture en vidéo, se filmer, préparer son intervention [ou encore] apprendre à se présenter* ». Bien que l'entrée soit gratuite, il est toutefois nécessaire de s'inscrire sur place ou en téléphonant aux bibliothécaires qui sont joignables par téléphone au 01 30 95 74 23.

Le public, à partir de six ans pourra, quant à lui, se rendre le 20 janvier, de 15h à 16h30, à la bibliothèque municipale de Buchelay pour participer à la création de son livre pop-up en écrivant sa propre histoire. L'entrée est gratuite mais nécessite, là aussi, une inscription préalable. Celle-ci se fait sur place ou par téléphone au 01 30 92 57 74.

Le 23 janvier, la bibliothèque L'Embellie à Guerville propose, elle, de participer gratuitement, de 14h à 18h, à un concours Bookface conçu en accès libre pour tout public. Le principe consiste à se faire photographier dans un « *studio photographique éphémère* » pour réaliser, seul ou à plusieurs, un portrait photographique en plaçant une couverture de livre devant son visage. D'après le résumé du programme, « *pour qu'un bookface soit réussi, il faut jouer au maximum avec le visage représenté sur la couverture, les détails du livre et de l'environnement ainsi que les couleurs* ». Les portraits seront ensuite exposés à partir de 18h.

La totalité du programme est à retrouver sur le site internet de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), gpseo.fr, qui demande de contacter les bibliothèques avant de se déplacer. Dans le cas où le contexte sanitaire ne permettrait pas la tenue des animations, le programme indique que « *les bibliothécaires se mobiliseront autant que possible pour vous proposer leurs offres à distance, en numérique* ». ■

ANDRESY

La Ville recherche des jeunes dessinateurs

Jusqu'au 16 janvier, la Ville organise un concours de dessins, pour les jeunes Andrésiens de 3 à 15 ans, sur le thème Les canards et leur environnement.

« *Protégeons les canards, ne les nourrissons pas* », « *protégeons la mer de nos déchets* » et « *protégeons la terre de nos déchets* ». Telles sont les trois catégories du concours de dessins sur le thème des canards et de leur environnement. Celui-ci est organisé par la Ville aux jeunes Andrésiens de 3 à 15 ans. Les lauréats, pour chaque groupe d'âge, serviront à illustrer des panneaux pédagogiques qui seront installés au printemps sur les bords de Seine.

« *Au travers de ce concours de dessins, nous espérons que les enfants et leurs parents prennent conscience de la fragilité de leur environnement naturel* », explique dans un communiqué Isabelle Guillot, la maire adjointe déléguée aux risques environnementaux, sanitaires ainsi qu'au bien-être animal.

Les critères attendus par le jury, qui se réunira « *courant janvier afin de délibérer* » concernent la qualité artistique et la pertinence des œuvres, par rapport au thème. Pour participer au concours, les candidats ont, eux, jusqu'au 16 janvier inclus pour venir déposer leur dessin à l'accueil de l'hôtel de ville. Le règlement complet est disponible sur le site internet de la commune, andresy.com. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *Protégeons les canards, ne les nourrissons pas* » est une des trois catégories du concours de dessins.

Qui se cache derrière l'eau que nous utilisons à la maison?

Franck, Muriel ou David continuent de travailler pour que vous ayez de l'eau de qualité chez vous

Aqualia, des hommes et des femmes à votre service

#RestezChezVous

ATELIERS RADIO

La jeunesse au micro de *LFM 95.5*

LFM Radio a accueilli cinq stagiaires pendant une semaine au sein de ses locaux. Vincent, Elias, Taïna, Serena, Khalissa, ont fait bien plus qu'observer le fonctionnement d'une radio, en découvrant le travail de préparation et en prenant le contrôle de l'antenne, avec la réalisation de leur propre émission.

LFM RADIO

Après la phase d'intégration, les jeunes sont passés à la pratique en réalisant leur propre émission radio sur le sujet de leur choix : l'extrémisme.

Durant une semaine, *LFM Radio* a ouvert ses portes à cinq collégiens, pour effectuer leur stage de 3ème de découverte en milieu professionnel. Khalissa, Serena, Taïna, Elias et Vincent ont ainsi découvert les différents métiers de la radio et tout l'envers du décor dans le travail de l'équipe. Après la phase d'intégration, les jeunes sont passés à la pratique en réalisant leur propre émission radio sur le sujet de leur choix : l'extrémisme.

Vincent a été désigné animateur de cette émission où chacun est intervenu pour définir les différents termes, tels que « *extrémisme* », ou encore « *idéologie* ». D'après ces définitions, chacun à apporté des exemples tirés de l'actualité, pour illustrer les propos énoncés. À la suite de ces explications, chaque jeune a échangé sur le sujet et exprimé son opinion.

Parmi les exemples cités, Elias s'est chargé de présenter les différentes actions menées par des militants en rappelant que « *on peut les reconnaître par le fait qu'ils sont prêts à tout pour défendre leur cause, mais surtout ils voient le mal partout et pensent pouvoir sauver le monde. Malheureusement, certains deviennent violents* ».

> ***« Il faut convaincre ses auditeurs plutôt qu'imposer ses idées »***

Pour conclure leur émission, les jeunes sont unanimes sur l'importance d'avoir des convictions, mais dans le respect et la tolérance des pensées différentes. Une émission *Junior Clique Info* à retrouver sur le site lfm-radio.com. ■

L'ensemble des émissions *Junior Clique Info* et *Expression Directe* sont disponibles sur le site lfm-radio.com, dans l'onglet Jeunes/ Ateliers Radio.

ETAT ET CIVILS

Policier, un métier mis à mal

Depuis quelques mois maintenant, la France vit sous tension. En plus de la crise sanitaire mondiale, le pays doit faire face aux tensions entre sa population et les forces de l'ordre.

Les rapports entre les forces de l'ordre et une partie de la population sont régulièrement mis à mal, récemment avec les Gilets jaunes ou concernant l'article 24 de la loi de sécurité globale. Conséquence de ces tensions, de nombreuses personnes ne considèrent plus la police comme une protection.

Selon l'IFOP, les policiers ont vu leur image se dégrader de 10 % en six mois pour s'établir à 60 % d'opinions favorables les concernant. Chaque intervention de police est considérée comme une agression. Grégory Bion, chef de la police pluri-communale d'Epône, Mézières-sur-Seine et Nézel explique que « *certaines tensions sont présentes depuis de nombreuses années et ne se sont pas déclenchées avec la COVID ou l'affaire de Michel Zecler (producteur de musique passé à tabac, Ndlr)* ».

Pour essayer de retrouver un dialogue avec la population, Grégory Bion est membre du Prox' Raid Aventure, un dispositif qui met en place des journées de rencontre avec les habitants, afin que ces derniers puissent mieux connaître le travail des forces de l'ordre. Un dispositif qui se montre assez efficace pour le chef de police : « *Cela nous permet de mieux expliquer notre quotidien et de sensibiliser les gens* ». ■

Etat et Civils, émission présentée par Nicolas Boraschi, tous les mercredi de 11 h à 11 h 30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

Grégory Bion, chef de la police pluri-communale d'Epône, Mézières-sur-Seine et Nézel, présent dans les locaux d'*LFM Radio*.

JEUX

QUI APPAIRE GAGNE !

Comment ça marche ?

Il s'agit à chaque fois d'appairer 2 mots associant le sens ou double sens de chacun d'eux afin d'en découvrir un troisième. Les mots ainsi trouvés sont appairés à leur tour, et ainsi de suite. Le but final est la découverte du mot central.

Synonyme : mot de même signification ou de sens proche.
Mots « additifs » : (non synonymes) mots qui accompagnent les mots appairés. exemple : ***« lave »*** main et main ***« verte »***.
Lexique :
VI > verbe infinitf. VC > verbe conjugué. PP > participe passé. NC > nom commun. NP > nom propre. Prép > préposition. SU > Surnom. AJ > adjectif. AV > adverbe. PR > pronom. CH > chiffre. PT > participe présent. EX > exclamation.
-Un p ajouté est l'indication du pluriel. Le chiffre indique le nombre de lettres composant le mot à trouver.
-La lettre prédisposée dans les cases est toujours la quatrième lettre du mot à trouver.

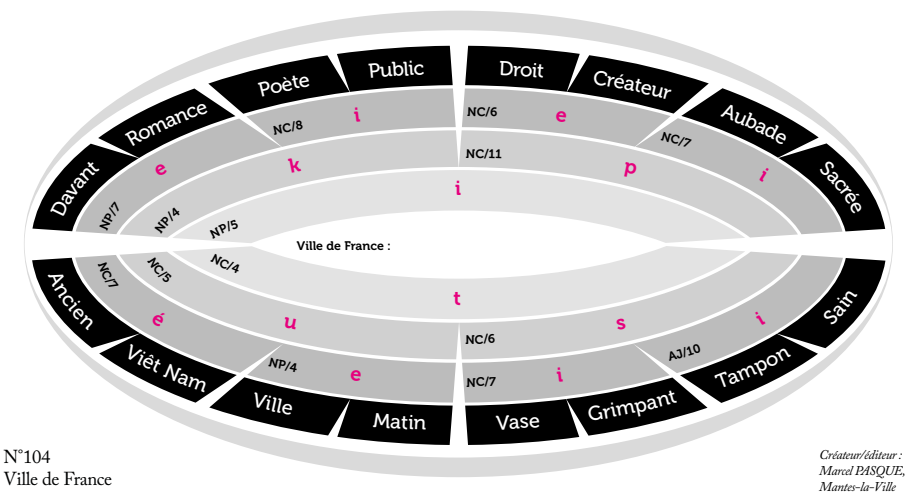

N°104
Ville de France

Créateur/éditeur : Marcel PASQUE, Mantes-la-Ville

En trouvant les trois mots centraux, vous avez la possibilité de remporter un lot mis en jeu, **à l'issue de cycle de 8 semaines**, par différents partenaires de vallée de Seine. Envoyez votre réponse à **marcel.pasque@orange.fr** avant le **18 janvier** midi.
Les bonnes réponses hebdomadaires seront additionnées pour décider du gagnant à l'issue de chacun des cycles de 8 semaines.
Un gagnant ne peut l'être 2 fois de suite.

Solution du n°045 de La Gazette en Yvelines n°236 du 6 janvier 2021 :

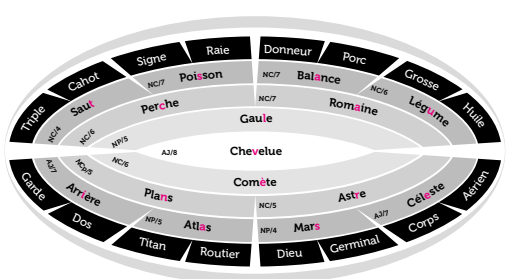

La Gazette en Yvelines

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

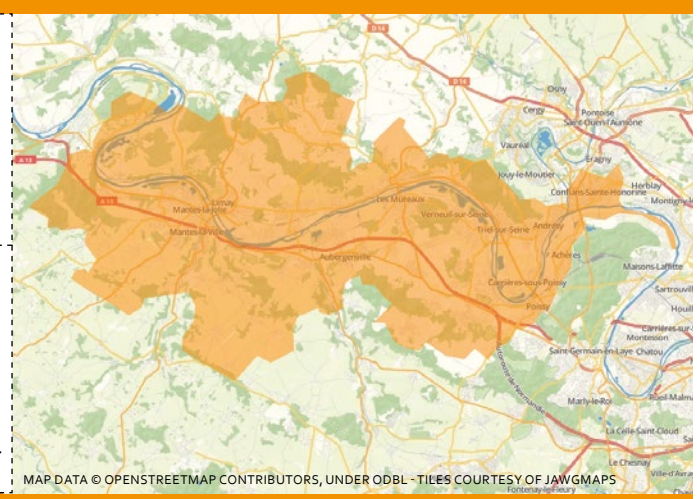

**9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr**

■ **Directeur de la publication, éditeur :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

**ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2021 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville**

E.Leclerc

DU 12 AU 23 JANVIER 2021

VOS SUPER POUVOIRS ! D'ACHAT

EN CE MOMENT NOS PROMOS VOIENT LES CHOSES EN GRAND

1 ACHETÉ = 1 OFFERT

9,39 €

TABLETTES LAVE VAISSELLE "FINISH ALL IN ONE"
68 tablettes (1.11kg).
Le kg : 8,46 €.
Par 2 (2,22 kg) : 9,39 € au lieu de 18,78 €.
Le Kg : 4,23€.

68 LAVAGES

2+1 OFFERT

3,38 €
L'UNITÉ

EAU MINÉRALE NATURELLE GAZEUSE "SAN PELLEGRINO"
6 x 1 L (6 L).
Le L : 0,56 €.
Par 3 (18 L) : 6,76 € au lieu de 10,14 €.
Le L : 0,38 €

0,38 € LE LITRE

2+1 OFFERT

1,55 €
L'UNITÉ

PETIT POT DE CRÈME AU CHOCOLAT OFFRE DÉCOUVERTE "LA LAITIÈRE"
4 x 100 g (400 g).
Le kg : 3,88 €.
Par 3 (1,2 kg) : 3,10 € au lieu de 4,65 €.
Le kg : 2,58 €

ORIGINE FRANCE

LAIT 100% FRANÇAIS

OFFRES ÉGALEMENT VALABLES EN DRIVE

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

Les produits bénéficiant d'une offre «2+1» sont limités à 15 produits par foyer pour cette opération, gratuité incluse. Les produits bénéficiant d'une offre «1 acheté = 1 offert» sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération, produits offerts inclus. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ. Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h sauf les jours fériés et de 8 h 30 à 18 h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR